

SESSION DE FORMATION

Raisonner son besoin extérieur de compétence puis rédiger le cahier des charges

Une session pour quoi ?

La rédaction d'un cahier des charges vous semble compliquée ? C'est un exercice qui vous paraît fastidieux ? Pas toujours nécessaire ? Pourtant, le cahier des charges est un élément de cadrage essentiel pour formaliser une action : débiter une collaboration, rechercher un prestataire...

Cap Rural propose une session de formation pour vous donner les principes clés pour vous aider dans la rédaction d'un cahier des charges.

Une session pour qui ?

→ Une formation pour les agents de développement rural en Auvergne-Rhône-Alpes.

Au programme

S'il n'existe pas de modèle type de cahier des charges car chaque situation nécessite un document spécifique, un certain nombre de règles peuvent toutefois être définies. Celles-ci seront abordées à partir des questionnements suivants :

- Quels sont les principes d'un cahier des charges ?
- A quoi sert-il ?
- Comment et quand en rédiger un ?

Méthode pédagogique

Cette session sera construite autour d'apports méthodologiques illustrés d'exemples.

Qui intervient ?

- **Anne Carton**, directrice, Cap Rural
- **Nelly Marrel**, chargée de mission Europe et développement rural, Cap Rural

En pratique

- 4 octobre 2022 de 10h à 11h30, en ligne
- 15 participants maximum. Date limite d'inscription : 23 septembre 2022
- Participation soumise à la cotisation annuelle à Cap Rural ([télécharger le bulletin de cotisation](#))
- Contact : Nelly Marrel, 06 77 83 12 76, europa.dev rural@caprural.org